



CHARTRE EVEIL A LA MOTRICITE

Durant la saison de l'Eveil à la motricité, l'adhérent€ doit respecter un certain nombre de règles qui sont les bases du bon fonctionnement de notre association et les principes garantissant son évolution et sa progression.

Nous demandons à tous nos gymnastes de s'engager à :

- Respecter les heures d'entraînement
- Avoir une tenue de sport adaptée (justaucorps, short de sport, tee-shirt, jogging, chaussons ou pieds nus ...)
- Avoir les cheveux attachés et ne pas porter de bijoux
- Signaler toute absence prévisible à l'entraîneur
- Respecter les entraîneurs, le matériel et le praticable
- Utiliser les vestiaires pour se changer (*)
- Ne pas manger sur le plateau sportif et utiliser les poubelles mises à disposition
- Apporter sa propre bouteille et penser à la récupérer à la fin de l'entraînement
- Respecter les prescriptions particulières de la salle spécifique gymnastique (rangement du matériel, ne pas utiliser les agrès sans accord des responsables techniques, ne pas jouer avec la magnésie...)
- Ne pas utiliser son téléphone durant l'entraînement (une boîte de rangement est mise à disposition)
- Respecter les règles sanitaires en vigueur

(*) : Suivant les conditions sanitaires, les vestiaires peuvent être fermés, merci de faire arriver votre enfant en tenue si tel est le cas.

Je soussigné(e), parent de l'enfant, je m'engage à déposer mon enfant lors des entraînements dans la salle de gymnastique et à respecter cette charte.

Je soussigné(e) (Gymnaste), je m'engage à respecter cette charte.

A, le

Signatures (gymnaste et parent)